

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 06/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le



ID: 065-216502260-20240429-2024039-DE

Séance du 29 avril 2024 à 19h

2024/039

Présents:

Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Bernard JOUCLA, Juliette SALANNE, Michel DUHAMEL, Sébastien ABADIE, Alexandre ARRIZABALAGA, Jean-Christophe MADELAINE, Serge ALMENDRO, Bruno CAZERES, Jean-Baptiste MARTINEZ, Bernard

LHOSSEIN

Absents:

Hélène FRANCES (pour Juliette SALANNE), Dominique GAYE (pour Bernard JOUCLA), Caroline ECORCHON (pour Régine TOSON), Stéphanie

MARQUEZ (pour Gisèle VINCENT), Laetitia CAZABAN (pour Jean-Christophe MADELAINE), Noémie DEUTSCH, Ingrid BOUTARFA, Sandrine

TREBUCQ

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice: 22

Date de la convocation: 24 avril 2024

MODIFICATION STATUTAIRE CATLP : TRANSFERT COMPETENCE SENSIBILISATION A LA TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE

Monsieur le Maire informe l'Assemblée Municipale dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la CATLP a mené une réflexion sur la façon la plus optimale de préparer le territoire à une nécessaire adaptation face aux changements climatiques. Cela implique impérativement d'améliorer et de massifier la sensibilisation de publics variés (élus, agents, grand public, scolaires...) sur différents thèmes : efficacité énergétique, énergies renouvelables, désimperméabilisation, vulnérabilité aux risques, alimentation locale, aménagement du territoire...

La mise en place d'actions de sensibilisation auprès du plus large panel possible permettra d'améliorer la résilience de nos territoires face à ces changements climatiques et énergétiques. Ces actions de sensibilisation seront portées en interne par la CATLP et/ou avec le soutien de prestataires et partenaires.

Il est donc proposé d'approuver l'ajout d'une compétence aux statuts de la CATLP : « la sensibilisation aux transitions écologiques et énergétique » (cf. délibération n°4 du conseil communautaire de la CATLP du 1^{er} février 2024 sollicitant le transfert de cette compétence).

La compétence s'articulera autour de 3 axes :

- Sensibilisation auprès des scolaires : animations scolaires « changement climatique » et « cycle de l'eau » et Education au Développement Durable (EDD)
- Sensibilisation auprès des élus et du personnel territorial : sessions de sensibilisation sur les changements climatiques et la vulnérabilité du territoire.
- Sensibilisation grand public : programme d'actions du PCAET (Bio pour tous, Défi locavore, soirée économies d'énergie), transmission culturelle du patrimoine culinaire de la Bigorre.

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le transfert de la compétence sensibilisation aux transitions écologiques et énergétique à la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées.

L'assemblée délibérante Extrait certifié conforme et exécutoire :

Le Maire,

Denis FEGNE